

# MANIFESTATION DES AESH ET DELEGATION DU 3 JUIN 2021

**PRESENT A LA REUNION** : Secrétaire Général Académique : Francis FONDERFLICK, Cheffe de la Division de la DEPAP3 : Geneviève DALLEAU, Conseiller Technique Académique de la rectrice, 6 AESH, un Professeur des écoles de Saint-André, « secrétaire de séance ».

## PRESENTATION

### LA REALITE DU TERRAIN DES AESH PRESENT(E)S

- Elèves ULIS non accompagné en inclusion car il y a un manque de besoin
- **Oubli de l'humain on est des quotas horaires**
- Pas de retour du PIAL concernant les démarches des AESH
- Charge exigeante en défaveur de la qualité des accompagnements
- Mauvaise communication, pas d'information en amont
- Les AESH ne connaissent pas les AESH Référents (réponse à une demande : « il faut envoyer un courrier au rectorat pour savoir qui est votre AESH référent »)
- Aucun changement d'indice n'a été effectué pour certain.e.s AESH
- Différence de gestion et d'organisation, on travaille dans l'urgence

### REPONSE du rectorat

- NON à l'Abandon du PIAL
- Pénurie de moyen
- Formation de 12 AESH en LSF pour pallier à des demandes spécifiques
- 8 AESH référent ont été recrutés
- 4000 postes à venir sur le territoire dont 1.6% pour la réunion, néanmoins avant de pouvoir recruter la priorité sera d'augmenter la quotité horaire des AESH en poste
- Le métier d'AESH est un vrai métier de professionnel, les AESH
- Les changements d'indices sont effectués par la DRFIP, qui a eu un bug informatique, le changement et la régularisation sera rétroactive d'ici à 2 mois
- Le bilan est le suivant, on fera un effort sur la communication et la gestion des informations
- Pour pouvoir augmenter les quotités horaires il faut que quelqu'un démissionne et

à ce moment là les heures seront redistribuées aux AESH déjà en poste

- La gestion des PIAL par des chef.fe.s d'établissements est ainsi car ils/elles ne sont pas formé.e.s et cela représente une charge supplémentaire pour eux

**Le SNALC demande :**

- **Une meilleure gestion des PIAL sur la procédure des redéploiements dans les établissements du PIAL en anticipant ce qui se passe sur le terrain (concertation de l'équipe des AESH au sujet de leurs mobilités dans le PIAL en tenant compte de leurs contraintes personnels et géographiques), et ne pas systématiquement modifier les plages horaires des EDT pour permettre aux AESH un cumul d'activité**
- **Des informations plus claires sur les changements de fonctionnement**
- **Une réelle gestion des ressources humaines pour les AESH en difficulté**
- **La liste des AESH référents en poste dans l'académie**

K/BIDI ELODIE pour le SNALC